

Berne, le 21 décembre 2015

Conférence de presse Travail.Suisse – Stefan Müller-Alternatt, transfair

## **RÉSULTATS DES NÉGOCIATIONS SALARIALES TRANSFAIR GEL FRÉQUENT DES SALAIRES DANS LE SERVICE PUBLIC**

**Globalement, le résultat des négociations salariales est peu satisfaisant pour transfair, à cause d'un gel fréquent des salaires. Dans le service public, le contexte est clairement tendu, bien des économies sont faites dans le domaine du personnel et des attaques contre le service public se font ressentir. Nous sommes satisfaits que certaines de nos revendications – du moins celles qui n'étaient pas financières – aient été entendues dans les discussions entre partenaires sociaux. En revanche, nous constatons avec inquiétude que certains dialogues salariaux ont échoué.**

Aucun de nos partenaires sociaux n'accorde une hausse générale des salaires. La tendance de l'abandon de mesures salariales générales au profit de mesures individuelles se confirme. Il faut impérativement corriger cette tendance, car même dans un environnement économique défavorable, il est de bon ton de récompenser les collaborateurs par le biais de mesures salariales. Nous regrettons en outre que les résultats salariaux soient, de manière générale, modestes et que les négociations avec certains partenaires sociaux aient même échoué.

Compte tenu de la situation de départ différente de nos quatre branches, il convient de considérer les résultats des négociations salariales de cette année de manière différenciée. Il faut par exemple relever de façon positive la fixation de salaires minimaux et allocations chez des prestataires postaux privés dans la CCT KEP&Mail ou les nouvelles dispositions CCT dans l'entreprise de transports Chemins de fer du Jura avec la réévaluation vers le haut d'une classe de salaire.

### **Communication : résultats pas encore connus**

Les résultats des négociations salariales cablex et Swisscom ne sont pas encore connus. Ils seront probablement mis en œuvre en avril 2016. Par contre, la CCT a pu être prolongée d'une année – jusqu'à fin 2017. Nos revendications salariales tiennent précisément compte des gains de productivité de Swisscom. L'année prochaine, les salariés doivent pouvoir continuer à profiter de la diversification et de la position de Swisscom sur le marché.

Au cours des négociations, transfair a renoncé à une revendication générale chez local.ch. Au vu de la bonne situation financière de l'entreprise, les mesures individuelles devraient néanmoins être substantielles. Malgré le désaccord entre partenaires sociaux, local.ch a opté pour une hausse individuelle de 0.5%. Un tribunal arbitral va devoir statuer sur le cas.

### **Poste/Logistique : des versements uniques ne sont pas durables**

À la Poste, les salaires existants sont transférés dans la nouvelle CCT (en vigueur à partir du 1.1.2016) et maintenus. Les mesures salariales 2016 ont été négociées au cours des dernières rondes de négociation CCT. Elles se présentent comme suit : la Poste et PostFinance accordent des augmentations salariales individuelles de 0.6% et un versement unique de 400 francs. CarPostal SA octroie des augmentations individuelles de 0.4% sans versement unique. Désormais, les mesures salariales individuelles seront intégrées au salaire, comme l'étaient déjà les mesures générales.

Le résultat des négociations salariales avec SecurePost SA en revanche est maigre, soit un versement unique de 500 francs. En se basant sur le salaire moyen, cela représente tout juste 0,73%. En outre, ce versement unique est loin d'être durable ce qui n'est pas satisfaisant aux yeux de transfair.

Chez PostLogistics SA et Presto Presse-Vertriebs SA, aucune mesure salariale n'a abouti. Une chose est sûre : les collaborateurs de la branche Poste/Logistique ressentent durement les changements structurels et la pression sur les marges. C'est pourquoi transfair estime qu'il est grand temps de fixer des conditions de travail minimales pour toute la branche. En outre, nous accordons une importance particulière à l'objectif de performance de la caisse de pension Poste. C'est un instrument plus important que les maigres négociations salariales. La pauvreté croissante des personnes âgées ne dépend pas que du salaire, mais également d'une bonne prévoyance vieillesse.

### **Administration publique : 500 à 700 emplois menacés par le programme d'austérité**

Au printemps déjà, le Conseil fédéral avait annoncé qu'il allait renoncer à des mesures salariales générales pour le personnel de la Confédération, compte tenu de la situation des finances fédérales. Ainsi, le Conseil fédéral économise plus de 50 millions de francs. En outre, quelque 90 millions vont être économisés sur le crédit du personnel dans l'Administration fédérale, par le biais de mesures d'austérité d'envergure nationale et échelonnées sur plusieurs années. Avec le programme de stabilisation 2017-2019, le Conseil fédéral prévoit d'économiser encore 69 millions de francs. Par conséquent, 500 à 700 emplois sont menacés ces prochaines années.

C'est pourquoi les salariés de l'Administration fédérale se sont défendus en signant, nombreux, la pétition « Respect pour le personnel de la Confédération », remise le mois dernier au Conseil fédéral et portant plus de 6'700 signatures. Par le biais de cette pétition et de l'action de protestation, les salariés de la Confédération revendiquent davantage de reconnaissance pour leur travail et l'arrêt des réductions de salaire et de la détérioration des conditions de travail.

Outre les mesures d'austérité, les Chambres veulent geler les effectifs de la Confédération à 35'000 postes à plein temps. C'est incompréhensible pour transfair. Il est insensé de vouloir gérer l'administration par un plafonnement des postes, au lieu de le faire par les tâches qu'elle doit accomplir. À noter que ces tâches lui sont attribuées par le Parlement. Un plafonnement des effectifs

est absurde, cela limite la flexibilité de l'administration et augmente la charge qui pèse sur le personnel en place.

Nous avons néanmoins réussi à négocier des mesures salariales individuelles à hauteur de 1.2% pour le domaine des EPF et de 0.8% chez Swissmedic.

### **Transports publics : insatisfaction croissante du personnel à cause de gels salariaux**

Dans les Transports publics, l'appréciation des entretiens du partenariat social est nettement négative. C'est clairement lié à la pression économique des pouvoirs publics et au besoin de rattrapage pour l'entretien de l'infrastructure. Cette pression économique ne va pas diminuer, et il est encore difficile de mesurer les conséquences du programme de stabilisation 2017-2019 de la Confédération. Pour les salariés, cela devient de plus en plus difficile : ils fournissent de gros efforts pour augmenter la productivité, contribuent aux programmes d'austérité internes, mais ne peuvent pas partager le succès. On comprend leur mécontentement grandissant. Néanmoins, des accords suffisants permettant la mise en œuvre de la classification salariale ont majoritairement pu être conclus.

Pour les CFF et CFF Cargo, les mesures salariales avaient déjà été définies sur plusieurs années, dans le cadre du paquet de stabilisation de la caisse de pension. Il s'agit d'une augmentation individuelle de 0.8% en 2016. Le montant nécessaire pour la prime de performance issue de l'évaluation du personnel 2015 est mis à disposition.

BLS accorde 0.9% pour la hausse automatique des salaires, sans mesures supplémentaires. Nous avons pu négocier d'autres mesures salariales individuelles avec login (0.5%) et Matterhorn-Gotthard-Bahn ainsi que Gornergratbahn (1.2%). SZU n'accorde que 0.1% pour la progression individuelle des salariés de moins de 25 ans. Néanmoins, le congé paternité passe de deux à dix jours.

Les négociations salariales avec Südostbahn ont échoué. transfair est consterné par l'attitude de l'employeur pendant le dialogue du partenariat social. Même si nous comprenons les contraintes financières de SOB, nous ne nous expliquons pas pourquoi une augmentation salariale est accordée seulement aux pilotes de locomotive et au personnel de bord, tandis que les autres salariés doivent accepter un gel des salaires.

### **Répondre aux attaques contre le service public**

Les résultats des négociations salariales de cette année montrent que la situation est tendue au sein du service public. Dans le nouveau contexte politique suite aux élections fédérales, transfair va continuer à s'opposer avec détermination aux attaques contre le service public. Nous défendrons toujours les conditions de travail des salariés du service public.

### **Pour de plus amples renseignements :**

Stefan Müller-Altarmatt, Président de transfair, 076 332 15 26

Branche	Entreprise	Résultats des négociations salariales pour 2016
Transports publics	BLS SA	Echec des négociations salariales Hausse individuelle 0.9%
Administration publique	Administration fédérale	Aucune mesure salariale Programmes d'austérité
Communication	cablex SA	Négociations salariales en cours
Transports publics	Chemins de fer du Jura	Garantie de la classification salariale Nouvelles disposition CCT : Forfait repas augmenté (200 CHF) Congé payé pour prise en charge de proches malades (jusqu'à 10 jours) Réévaluation classe salariale 9 et nouvelle classe formateurs
Poste/Logistique	DPD Suisse SA	Hausse individuelle 0.7% A la fin de l'année, gratification pour les chauffeurs (selon la marche des affaires)
Administration publique	Domaine des EPF	Aucune augmentation du salaire réel Hausse individuelle 1.2%
Poste/Logistique	IMS	Collaborateurs InfraPost (sans personnel de nettoyage) : Hausse individuelle 0.8% Versement unique 400 CHF Personnel de nettoyage : Versement unique 600 CHF
Communication	local.ch	Echec des négociations salariales Hausse individuelle 0.5%
Transports publics	login	Hausse individuelle 0.5%
Transports publics	MGB et GGB	Hausse individuelle 1.2%
Poste/Logistique	CarPostal Suisse SA	Hausse individuelle 0.4%
Poste/Logistique	Poste CH SA	Hausse individuelle 0.6% Versement unique 400 CHF
Poste/Logistique	PostFinance SA	Hausse individuelle 0.6% Versement unique 400 CHF
Poste/Logistique	PostLogistics SA	Aucune mesure salariale Réduction de la durée normale du travail hebdomadaire à 44.5 heures
Poste/Logistique	Presto Presse-Vertriebs AG	Aucune mesure salariale

Administration publique	PUBLICA	Hausse individuelle 1.2%
Transports publics	RhB	<u>Négociations salariales en cours</u>
Transports publics	CFF / CFF Cargo	Hausse individuelle 0.8%
Transports publics	CFF Cargo International	Négociations salariales encore en cours
Poste/Logistique	SecurePost SA	Versement unique 500 CHF
Transports publics	Securitrans Public Transport Security SA	Hausse individuelle 0.5% Bonus de performance 1'900'000 15 CHF indemnité pour repas pris hors du domicile, pour collaborateurs protection d'objets
Transports publics	Remontées mécaniques du Valais	Aucune mesure salariale (CTT)
Transports publics	SGV	Hausse individuelle 0.9% Prime nette 1'800 CHF, assurée dans la CP (SGV paie part employeur et part employé) Prime nette 1'100 pour personnel saisonnier
Transports publics	SOB	Echec des négociations salariales Augmentation salariale automatique pour le personnel de locomotive et de bord, gel des salaires pour le reste du personnel. Part employé 0.71% au partage des contributions CP
Communication	Swisscom SA	<u>Négociations salariales en cours</u>
Administration publique	Swissmedic	Hausse individuelle 0.8% (0.4% part d'expérience ; 0.4% part de performance)
Poste/Logistique	Swiss Post Solutions SA	Des négociations salariales auront lieu au printemps 2016
Transports publics	SZU	Hausse individuelle 0.1% pour la progression de salariés de moins de 25 ans Congé paternité passe de 2 à 10 jours
Transports publics	Thurbo SA	<u>Négociations salariales en cours</u>
Transports publics	TILO SA	Aucune mesure salariale (Programme de stabilisation CP) Versement unique 500 CHF (pas définitif)
Transports publics	TMR	Garantie de la classification salariale Indemnité repas augmentée à 13 CHF Versement unique 300 CHF

Transports publics	TPF	Garantie de la classification salariale Prime REKA 500 CHF Nouvelle classe salariale pour formateurs Prolongation CCT jusqu'en 2020 Prime ANP à charge de l'employé (1.7%)
Transports publics	TPG	Compensation automatique du renchérissement (indice genevois) Garantie de la classification salariale 90 CHF/mois contribution à la caisse maladie
Transports publics	TPL	Aucune mesure salariale